

# Compte-rendu de la rencontre Aprc du Nord Pas-de-Calais du 3 septembre 2022

Bonjour à toutes et tous

Présents : Agnès, Christian, Christine, Francis, Gérard, Jean-Baptiste, Jean Marie, Maryse, Valérie, Vincent.

Excusés : Catherine, Maxime, Servane

Comme nous devions accueillir deux nouvelles adhérentes, nous avons cru intéressant que chacun d'entre nous exprime rapidement ce qui l'avait amené à adhérer à l'Aprc et faire partie de notre petit groupe.

Avant d'en reprendre quelques aspects, nous avons accueilli Agnès et regretté l'absence de Catherine qui nous a envoyé un message au dernier moment pour nous informer qu'elle ne pouvait pas être parmi nous. Nous serions très heureux qu'elle nous rejoigne lors de notre prochaine rencontre. *Inutile de dire que l'Aprc reste toujours d'actualité, d'autant qui adhèrent surtout des personnes qui ont fait partie de « communautés nouvelles » qui ont souvent négligé ou ne sont pas soucieuses des démarches qu'elles devaient faire pour que leurs postulants fassent partie de la Cavimac.*

Nous avons alors abordé le sujet de notre rencontre en invitant les participants à évoquer ce qui les avait amenés à adhérer à l'Aprc, et cela pour que Agnès se sente à l'aise parmi nous. *J'ai repris mes notes et j'ai commencé à rédiger le compte-rendu ; j'ai perçu que cela était répétitif. J'ai alors choisi de prendre du recul en focalisant cette partie du compte-rendu sur les motifs différents qui ont amené chacun d'entre nous à adhérer.*

Pour Christian, Gérard, Jean-Baptiste et Valérie, c'est la découverte qu'il leur manquait de 18 à 40 trimestres dans leur relevé de carrière et que la cavimac leur répondait que leur diocèse ou leur ordre n'avaient pas cotisé ; les démarches qu'ils ont alors entrepris auprès de ces institutions se sont alors heurtées à un refus de régulariser leur situation. Ils ont alors entendu parler, lu dans un journal (La Croix) ou découvert par internet qu'il existe une association qui s'appelle l'Aprc et qui lutte pour que les anciens ministres du culte aient une retraite correcte. Ils ont pris contact et alors été aidé, soulignent-ils, par « une association qui a une véritable compétence juridique » ; elle leur a permis de monter leur dossier » et de récupérer les trimestres qui leur manquaient.

Francis, Jean Marie et Vincent ont exercés leur ministère en tant que prêtres diocésains et ont découvert qu'ils recevaient une retraite dérisoire de la Cavimac, et très inférieure à celle des prêtres retraités. Pour cette raison, ils ont adhéré à l'Aprc qui a réussi à obtenir de l'épiscopat un complément de retraite appelé USM2, transformé par la suite en aide sociale aux plus démunis. Cette évolution du système est loin d'être acceptable parce qu'il est basé sur le foyer fiscal et qu'il fait appel à la générosité de l'église et non à la justice sociale qui structure les rapports sociaux dans nos sociétés modernes. Cette charité a d'ailleurs des

limites ; car elle peut toujours être remise en cause et qu'elle échappe au système de la réversion des pensions. « C'est une façon de punir l'épouse ou la compagne », affirme l'un d'entre nous.

Christine et Maryse ont adhéré à l'Aprc surtout par solidarité à un proche qui se trouvait affronté aux conséquences sociales de son choix : Maryse a adhéré par soutien à Gérard, son époux. Elle a vécu avec lui les combats aux tribunaux à un moment où cela était très dur... Elle conclut : « sans l'Aprc, jamais on n'y serait arrivé ». Elle vient d'être élue au CA avec comme mission de suivre les nouveaux adhérents et se spécialiser dans la connaissance des droits et des procédures. Christine a connu l'Aprc par une exreligieuse de sa congrégation. « Je l'ai aidée et soutenue lorsqu'elle a décidé d'aller au tribunal. Mais j'ai mis du temps à adhérer ; car j'étais employée par l'église. J'ai pourtant toujours été respectée dans mes choix. Lorsque j'ai décidé de faire un dossier, j'ai profité de tout le travail de l'Aprc.

Nous avons alors donné la parole à Agnès. « C'est le réseau-zéro qui m'a fait connaître l'Aprc. C'est une aide pour moi. Je me sens faible et je dois me reconstruire. On était hors du temps et on nous abandonne dans la nature. C'est difficile de s'en sortir. Je faisais partie d'une petite congrégation de Beauvais et il me manque 22 trimestres. L'Aprc peut me permettre d'aller plus loin ».

Il ne restait pas beaucoup de temps pour la suite de notre rencontre. Gérard et Maryse nous ont donné quelques nouvelles de la dernière assemblée générale. L'ambiance y était excellente et les échanges intéressants (voir à ce propos le compte-rendu). Notons tout de suite que la prochaine rencontre nationale aura lieu les 18 et 19 mars 2023.

Nous avons demandé à Christian de nous présenter le nouveau site de l'Aprc où il a beaucoup travaillé pour le rendre plus accessible. Il suffit d'ouvrir Google et de taper // : **aprc.asso.fr** en minuscules et se laisser guider. Vous trouverez devant une page où il y a des carrés. Il suffit de cliquer dessus pour obtenir les renseignements que vous recherchez. Les adhérents peuvent se connecter à la connection « adhérents » en prenant comme mot de passe leur adresse mail. Ayez la curiosité d'aller voir, vous verrez, c'est très facile et très intéressant.

*Nous avons terminé notre rencontre par un petit pot. L'ambiance était très fraternelle et la décision a alors été prise de profiter de la prochaine rencontre pour que tous celles et ceux qui le peuvent prolongent notre prochaine rencontre par le repas sous le modèle auberge espagnole.*

**Notre prochaine rencontre aura lieu le Samedi 3 décembre 2022, 95 rue de Lille à Roubaix. N'oubliez pas de noter cette date sur vos agendas.**

Amitié

Francis